

**Rapport statistique sur les prestataires
du programme d'assistance-emploi**

JUILLET 2006

Adresse internet

www.mess.gouv.qc.ca/statistiques

Responsables de la production

Adèle Allen-Léonard et Francis Crépeau

(418) 643-1246

Responsable des demandes de statistiques

Rémi Nadeau

(418) 643-7311

remi.nadeau@mess.gouv.qc.ca

Secteur Statistique

Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale

425, St-Amable, 4^e étage

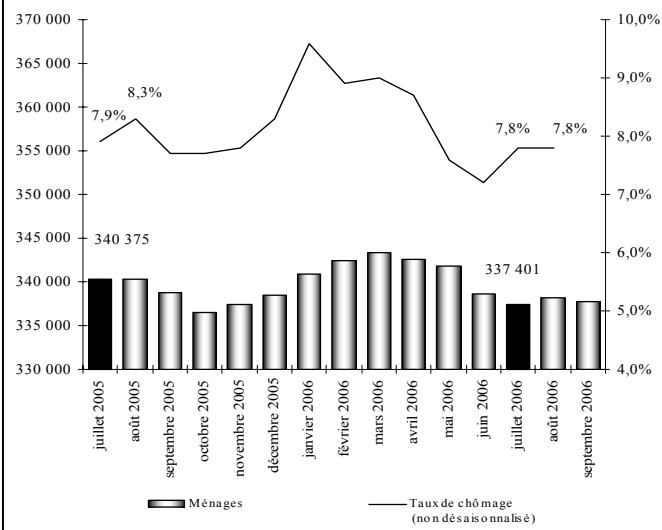
Québec (Québec)

G1R 4Z1

FAITS SAILLANTS SUR LES MÉNAGES ET LES PRESTATAIRES DU PROGRAMME D'ASSISTANCE-EMPLOI

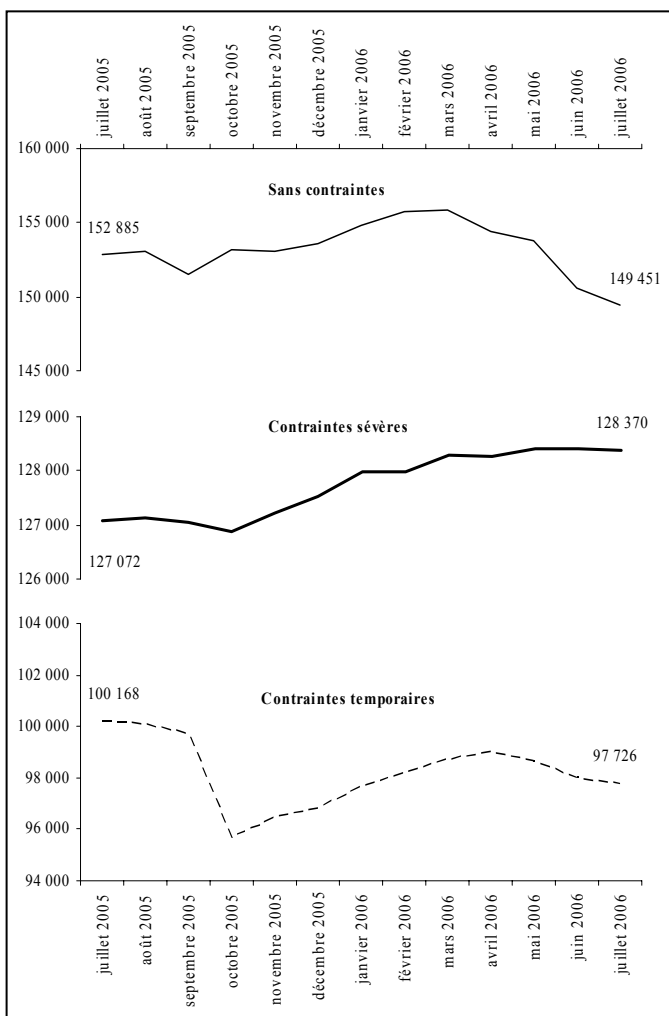
Données officielles de juillet 2006 et estimations jusqu'en septembre 2006

On dénombre 337 401 ménages prestataires du programme d'assistance-emploi en juillet 2006 et l'estimation pour septembre 2006 est de 337 700.



Estimations pour septembre 2006 :

- Entre août et septembre 2006, l'estimation présente une diminution de 500 ménages prestataires de l'assistance-emploi, cette variation étant inférieure à celle observée au cours de la même période l'année dernière (- 1 501 ménages). L'estimation du mois de septembre 2006 se base sur l'évolution du nombre de chèques ou dépôts directs émis le 1^{er} septembre 2006 par rapport au 1^{er} août 2006 (↑ 1 362 chèques).
- Cette évolution du nombre mensuel de ménages se traduit par une baisse estimée de 1 400 prestataires (baisse de 500 adultes et de 900 enfants) entre août et septembre 2006.



Adultes prestataires

	Juillet 2006 Nombre	Taux de variation annuelle
Sans contraintes	149 452	- 2,2 %
Contraintes temporaires	97 726	- 2,4 %
Sous-total (aptés au travail) : (Sans contr. + contr. temporaires)	247 178	- 2,3 %
Contraintes sévères	128 370	+ 1,0 %

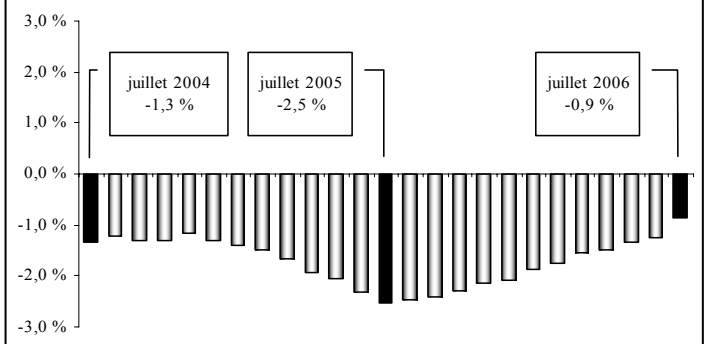
Comparaison entre juillet 2006 et juillet 2005:

- En juillet 2006, on compte 337 401 ménages présents à l'assistance-emploi, ce qui représente 2 974 ménages de moins (↓ 0,9 %) que l'année précédente. Cette baisse est inférieure à celle observée en juillet 2005 (↓ 2,5 %).
- En juillet 2006, il y a 375 548 adultes (↓ 4 577 ou ↓ 1,2 %) et 121 575 enfants (↓ 3 686 ou ↓ 2,9 %).
- En juillet 2006, on dénombre 497 123 prestataires, soit 8 263 de moins qu'à pareille date l'an dernier (↓ 1,6 %). Cette baisse annuelle est inférieure à celle observée en juillet 2005 (↓ 3,5 %).
- En juillet 2006, l'aide moyenne versée est de 681,48 \$, l'aide totale versée se chiffrant à 229,9 millions de dollars (↑ 2,7 millions ou ↑ 1,2 %).

Observation du taux de chômage :

- Entre août 2005 et août 2006, le taux de chômage (données non désaisonnalisées) a diminué, passant de 8,3 % à 7,8 % pour les deux mois de référence. Par ailleurs, on constate une augmentation de quelque 29 400 emplois par rapport à août 2005.

Entre juillet 2005 et juillet 2006, le nombre de ménages du programme d'assistance-emploi a diminué de 0,9 %.

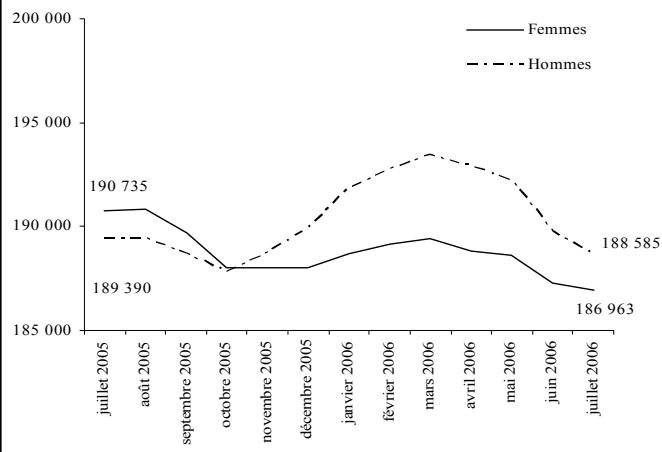


Situation des adultes prestataires en fonction du type de contraintes à l'emploi en juillet 2006 :

- Comparativement à l'année précédente, le nombre d'adultes *sans contraintes* a diminué de 3 433 (de 152 885 à 149 452 ou ↓ 2,2 %).
- On compte 128 370 adultes prestataires avec *contraintes sévères* à l'emploi, ce nombre étant supérieur à celui de juillet 2005 (↑ 1 298 adultes ou ↑ 1,0 %).
 - Comparativement aux autres types de contraintes à l'emploi, la plus grande stabilité du nombre de personnes avec *contraintes sévères* par rapport à l'an dernier s'explique notamment par le vieillissement de la population québécoise ainsi que par leur forte rétention au programme d'assistance-emploi. La durée moyenne de présence cumulative à l'assistance-emploi des adultes avec contraintes sévères, qui s'établit à près de 18 ans (215,6 mois), est largement supérieure à celle des autres adultes. Les personnes avec contraintes temporaires ont, quant à elles, une durée moyenne de présence cumulative de près de 11 ans (129,7 mois), alors que les adultes sans contraintes ont une durée moyenne de plus de 9 ans (111,4 mois).
- Les adultes avec *contraintes temporaires* – principalement pour raisons de santé, d'âge, de grossesse et de charge d'enfants âgés de moins de cinq ans ou handicapés – ont enregistré une baisse de 2,4 % depuis un an (de 100 168 à 97 726).
 - La diminution importante du nombre d'adultes avec contraintes temporaires, survenue entre les mois de septembre et octobre 2005, s'explique principalement par la perte de l'allocation pour contraintes temporaires chez les familles dont l'enfant a atteint l'âge de cinq ans avant le 1^{er} octobre.
- Entre juillet 2005 et juillet 2006, on observe une diminution de 2,3 % du nombre d'adultes avec *contraintes temporaires ou sans contraintes (aptés au travail)*, les données passant de 253 053 à 247 178 adultes.

**PROFILS SPÉCIFIQUES DES FEMMES, FAMILLES MONOPARENTALES,
ADULTES DE MOINS DE 30 ANS ET ADULTES NÉS HORS DU CANADA**
Données officielles de juillet 2006

En juillet 2006, on dénombre 186 963 femmes et 188 585 hommes prestataires du programme d'assistance-emploi, comparativement à 190 735 femmes et 189 390 hommes en juillet 2005.



Adultes prestataires

	% Femmes	% Hommes
Juillet 2005	50,2 %	49,8 %
Juillet 2006	49,8 %	50,2 %
Taux de variation annuelle	-2,0 %	-0,4 %

Situation des jeunes âgés de moins de 30 ans en juillet 2006 :

- On dénombre 70 899 jeunes âgés de moins de 30 ans. Ils représentent 18,9 % de l'ensemble des adultes prestataires du programme d'assistance-emploi.
- Entre juillet 2005 et juillet 2006, le nombre de jeunes adultes âgés de moins de 30 ans a diminué de 988 (↓ 1,4 %).
 - Chez les moins de 25 ans, on dénombre 36 641 adultes prestataires, soit une baisse annuelle de 771 jeunes adultes (↓ 2,1 %). Ces derniers représentent, en juillet 2006, 9,8 % de l'ensemble des adultes prestataires.
 - 47,3 % des jeunes âgés de moins de 25 ans à l'assistance-emploi présentent des contraintes à l'emploi (temporaires ou sévères). Parmi eux, 50,7 % ont des enfants à charge âgés de moins de cinq ans ou sont des femmes enceintes, et 48,9 % invoquent des problèmes temporaires ou sévères liés à la santé.

Situation des familles monoparentales en juillet 2006 :

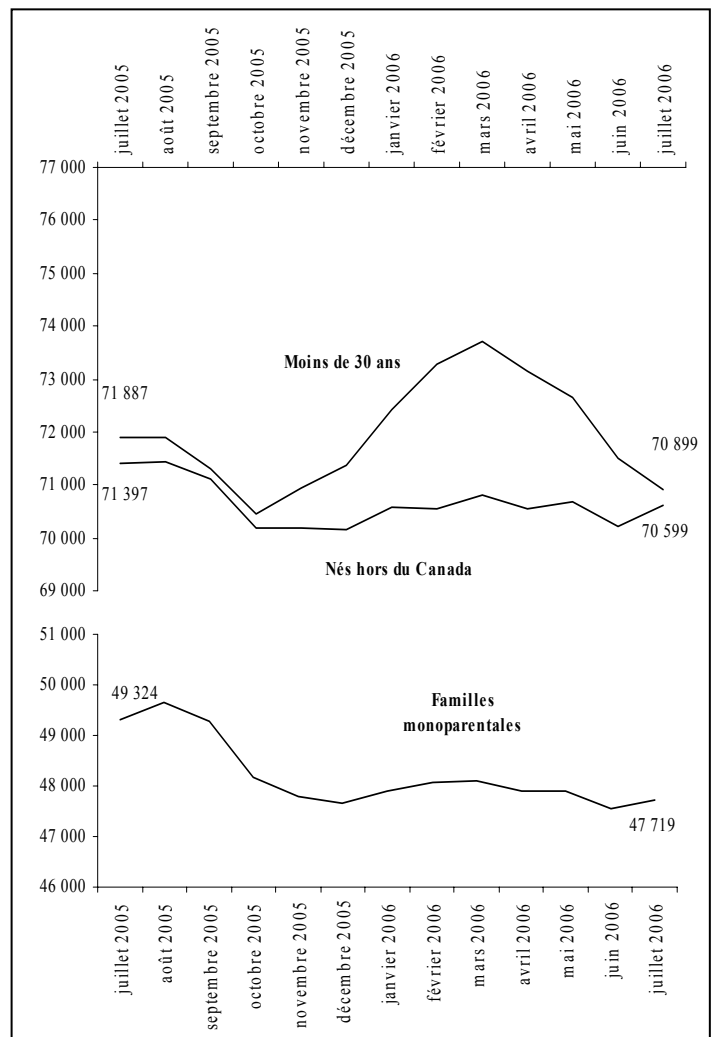
- On compte 47 719 familles monoparentales. Les chefs de ces familles représentent, en juillet 2006, 12,7 % de l'ensemble des adultes.
- En un an, soit entre les mois de juillet 2005 et juillet 2006, le nombre de familles monoparentales a diminué de 1 605 (↓ 3,3 %).
- La place qu'elles occupent parmi l'ensemble des ménages diminue légèrement, passant de 14,5 % en juillet 2005 à 14,1 % en juillet 2006.
- 50,2 % des chefs de familles monoparentales à l'assistance-emploi présentent des contraintes temporaires à l'emploi. La principale raison invoquée (79,6 %) est la présence d'enfants à charge de moins de cinq ans (incluant les cas de grossesse).

Situation des adultes nés hors du Canada en juillet 2006 :

- On compte 70 599 adultes nés hors du Canada, soit une diminution de 1,1 % par rapport à l'an dernier (↓ 798 adultes).
 - La proportion qu'ils représentent parmi l'ensemble des adultes prestataires du programme d'assistance-emploi est restée stable à 18,8 %.
- 74,2 % des adultes prestataires nés hors du Canada sont au pays depuis trois ans et plus, alors que les nouveaux arrivants (moins de trois ans) et les revendicateurs du statut de réfugié représentent 25,8 % de l'ensemble des adultes prestataires nés hors du Canada.

Situation des femmes en juillet 2006 :

- Les femmes représentent 49,8 % de l'ensemble des adultes prestataires en juillet 2006.
 - Chez les jeunes âgés de moins de 25 ans, les femmes représentent 52,4 % de l'ensemble des jeunes adultes prestataires.
- Depuis quelques années, le nombre de femmes prestataires diminue toujours plus rapidement que le nombre d'hommes. Il en résulte qu'en juillet 2006, les femmes sont un peu moins nombreuses que les hommes. Effectivement, 49,8 % des adultes prestataires sont des femmes et 50,2 % des hommes. On constate une baisse de 2,0 %, entre juillet 2005 et juillet 2006, du nombre de femmes prestataires, alors que chez les hommes, cette diminution s'établit à 0,4 %.
- Des 186 963 femmes prestataires du programme d'assistance-emploi en juillet 2006 :
 - 32,3 % n'ont aucune contrainte à l'emploi ;
 - 34,1 % ont des contraintes temporaires ;
 - 33,6 % ont des contraintes sévères à l'emploi.
- Les principales raisons de contraintes temporaires chez les 63 778 femmes prestataires concernées sont, dans l'ordre :
 - 46,0 % pour enfants à charge âgés de moins de cinq ans ou grossesse ;
 - 37,4 % en raison de l'âge (55 ans et plus) ;
 - 12,3 % pour motifs de santé.



	Juillet 2005	Juillet 2006	Taux de variation annuelle
Adultes de moins de 30 ans	71 887	70 899	- 1,4 %
Jeunes de moins de 25 ans	37 412	36 641	- 2,1 %
Familles monoparentales	49 324	47 719	- 3,3 %
Adultes nés hors du Canada	71 397	70 599	- 1,1 %
TOTAL des adultes	380 125	375 548	- 1,2 %

TABLE DES MATIÈRES

TABLEAU 1	PAGE
Évolution de la population prestataire et du montant des allocations versées aux ménages du programme d'assistance-emploi, avril 2005 à septembre 2006	1-2
Répartition de la population du programme d'assistance-emploi selon la situation familiale et le type de résidence	1-2
Nouvelles admissions au programme d'assistance-emploi	1-2
Clientèle supplémentée selon la source du revenu	1-2
Répartition de la population du programme d'assistance-emploi selon la région.....	1-2
TABLEAU 2	PAGE
Évolution du nombre d'adultes prestataires du programme d'assistance-emploi selon le type de clientèle, avril 2005 à juillet 2006	3-4
Répartition des adultes du programme d'assistance-emploi selon la situation familiale, le sexe, l'âge, la scolarité, la durée de présence et le type de contrainte à l'emploi.....	3-4
Répartition des adultes du programme d'assistance-emploi selon la région	3-4
NOTES RELATIVES AUX TABLEAUX	5
LEXIQUE	6

Tableau 1

Évolution de la population prestataire et du montant des allocations versées aux ménages du programme d'assistance-emploi, 2005-2006 et 2006-2007

	Nombre de ménages	Taux de variation annuelle	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Nombre de prestataires	Taux de variation annuelle	Prestation moyenne versée	Prestations totales versées (milliers)
Nombre de dossiers actifs¹ au programme d'assistance-emploi								
moyenne 2004-2005	348 687	-1,4 %	390 723	130 516	521 239	-2,3 %	667,11 \$	232 612,8 \$
avril 2005	347 690	-1,9 %	388 719	127 207	515 926	-2,9 %	666,33 \$	231 676,1 \$
mai 2005	346 407	-2,0 %	387 251	126 944	514 195	-3,0 %	666,49 \$	230 877,8 \$
juin 2005	342 933	-2,3 %	383 201	126 080	509 281	-3,3 %	667,00 \$	228 737,3 \$
juillet 2005	340 375	-2,5 %	380 125	125 261	505 386	-3,5 %	667,73 \$	227 280,0 \$
août 2005	340 329	-2,5 %	380 240	126 574	506 814	-3,5 %	690,79 \$	235 094,6 \$
septembre 2005	338 828	-2,4 %	378 347	125 354	503 701	-3,3 %	668,69 \$	226 572,4 \$
octobre 2005	336 562	-2,3 %	375 786	123 193	498 979	-3,1 %	668,41 \$	224 959,9 \$
novembre 2005	337 499	-2,1 %	376 736	122 252	498 988	-3,0 %	668,29 \$	225 546,1 \$
décembre 2005	338 532	-2,1 %	377 890	122 322	500 212	-2,8 %	669,06 \$	226 497,7 \$
janvier 2006	340 893	-1,9 %	380 485	123 033	503 518	-2,6 %	679,92 \$	231 780,4 \$
février 2006	342 378	-1,8 %	381 921	123 481	505 402	-2,4 %	679,42 \$	232 619,1 \$
mars 2006	343 337	-1,5 %	382 857	123 683	506 540	-2,2 %	681,29 \$	233 910,8 \$
moyenne 2005-2006	341 314	-2,1 %	381 130	124 615	505 745	-3,0 %	672,78 \$	229 629,3 \$
avril 2006	342 527	-1,5 %	381 737	123 026	504 763	-2,2 %	679,78 \$	232 844,7 \$
mai 2006	341 821	-1,3 %	380 835	122 757	503 592	-2,1 %	679,81 \$	232 374,0 \$
juin 2006	338 658	-1,2 %	377 007	121 300	498 307	-2,2 %	680,37 \$	230 413,3 \$
juillet 2006	337 401	-0,9 %	375 548	121 575	497 123	-1,6 %	681,48 \$	229 931,9 \$
(e) août 2006	338 200	-0,6 %	376 600	123 200	499 800	-1,4 %	702,00 \$	237 416,4 \$
(e) septembre 2006	337 700	-0,3 %	376 100	122 300	498 400	-1,1 %	680,00 \$	229 636,0 \$
octobre 2006								
novembre 2006								
décembre 2006								
janvier 2007								
février 2007								
mars 2007								
(e) moyenne 2006-2007	339 385		377 971	122 360	500 331		683,89 \$	232 102,7 \$

(e) : estimations

Répartition de la population du programme d'assistance-emploi selon la situation familiale et le type de résidence, juillet 2006

	Proportion		Proportion		Proportion		Proportion	
En juillet 2006								
Nombre	337 401	100 %	375 548	121 575	497 123	100 %	681,48 \$	229 931,9 \$
Situation familiale								
Personnes seules	250 929	74,4 %	250 929	0	250 929	50,5 %	648,15 \$	162 640,4 \$
Couples sans enfants	16 996	5,0 %	33 992	0	33 992	6,8 %	931,47 \$	15 831,2 \$
Familles monoparentales	47 719	14,1 %	47 719	76 909	124 628	25,1 %	651,51 \$	31 089,4 \$
Couples avec enfants	21 151	6,3 %	42 302	44 666	86 968	17,5 %	955,86 \$	20 217,3 \$
Conjoints d'étudiant	606	0,2 %	606	0	606	0,1 %	253,60 \$	153,7 \$
Type de résidence								
Logement et H.L.M.	195 576	58,0 %	226 140	103 719	329 859	66,4 %	692,89 \$	135 512,4 \$
Chambre et pension	118 925	35,2 %	120 521	11 049	131 570	26,5 %	673,99 \$	80 154,6 \$
Temporairement sans adresse ²	2 013	0,6 %	2 017	19	2 036	0,4 %	624,37 \$	1 256,9 \$
Propriété	17 370	5,1 %	23 353	6 788	30 141	6,1 %	714,48 \$	12 410,5 \$
En hébergement	3 517	1,0 %	3 517	0	3 517	0,7 %	169,89 \$	597,5 \$

Nouvelles admissions au programme d'assistance-emploi, juillet 2006

a.-e. : assurance-emploi

Nouvelles admissions³								
Fin des prestations d'a.-e.	1 234	14,6 %	1 333	389	1 722	13,4 %	301,57 \$	183,7 \$
Perte d'emploi sans a.-e.	1 394	16,5 %	1 502	375	1 877	14,6 %	307,76 \$	291,4 \$
Prestations d'a.-e. insuffisantes	517	6,1 %	562	190	752	5,9 %	308,81 \$	93,6 \$
Sous-total	3 145	37,3 %	3 397	954	4 351	33,9 %	305,90 \$	568,7 \$
Perte du conjoint	526	6,2 %	530	542	1 072	8,4 %	338,93 \$	140,3 \$
Fin des études à temps complet	336	4,0 %	350	111	461	3,6 %	323,39 \$	77,0 \$
Revenus insuffisants	1 523	18,1 %	1 780	581	2 361	18,4 %	358,67 \$	381,6 \$
En attente de revenus	124	1,5 %	135	44	179	1,4 %	328,15 \$	24,0 \$
Autres raisons	2 776	32,9 %	3 120	1 286	4 406	34,3 %	456,39 \$	1 069,8 \$
Nombre total	8 430	100 %	9 312	3 518	12 830	100 %	377,39 \$	2 261,3 \$

Clientèle supplémentée selon la source du revenu, juillet 2006

Clientèle supplémentée⁴								
Allocations d'aide à l'emploi	9 125	9,4 %	9 553	5 719	15 272	10,7 %	663,72 \$	6 056,4 \$
Rev. de subventions salariales	453	0,5 %	453	135	588	0,4 %	396,52 \$	179,6 \$
Revenus de travail	30 026	30,9 %	30 312	16 738	47 050	32,9 %	614,48 \$	18 450,4 \$
Prestations d'assurance-emploi	1 527	1,6 %	1 532	695	2 227	1,6 %	437,92 \$	668,7 \$
Contribution parentale	1 076	1,1 %	1 076	0	1 076	0,8 %	358,95 \$	386,2 \$
Revenus d'autres sources	62 202	64,0 %	63 137	24 100	87 237	61,1 %	552,39 \$	34 359,5 \$
Nombre total distinct⁵	97 216	100 %	99 694	43 168	142 862	100 %	578,43 \$	56 232,6 \$

Répartition de la population du programme d'assistance-emploi selon la région, juillet 2006

Région								
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6 060	1,8 %	7 146	1 812	8 958	1,8 %	718,65 \$	4 355,0 \$
Bas-Saint-Laurent	9 639	2,9 %	10 957	2 258	13 215	2,7 %	700,33 \$	6 750,5 \$
Côte-Nord	3 365	1,0 %	3 709	1 050	4 759	1,0 %	671,47 \$	2 259,5 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	13 082	3,9 %	14 601	3 574	18 175	3,7 %	678,86 \$	8 880,9 \$
Capitale-Nationale	25 718	7,6 %	27 949	6 059	34 008	6,8 %	677,96 \$	17 435,6 \$
Chaudière-Appalaches	11 400	3,4 %	12 546	2 769	15 315	3,1 %	688,48 \$	7 848,7 \$
Mauricie	16 847	5,0 %	18 600	4 959	23 559	4,7 %	675,21 \$	11 375,2 \$
Centre-du-Québec	10 160	3,0 %	11 264	3 335	14 599	2,9 %	673,58 \$	6 843,5 \$
Estrie	14 183	4,2 %	15 759	4 694	20 453	4,1 %	690,79 \$	9 797,4 \$
Montérégie	43 574	12,9 %	48 109	15 885	63 994	12,9 %	687,19 \$	29 943,6 \$
Ville-de-Montréal	80 912	24,0 %	90 427	34 102	124 529	25,0 %	679,03 \$	54 941,3 \$
Montréal-Banlieue	30 916	9,2 %	35 829	17 944	53 773	10,8 %	701,10 \$	21 675,2 \$
Laval	9 235	2,7 %	10 329	3 728	14 057	2,8 %	690,75 \$	6 379,1 \$
Lanaudière	14 673	4,3 %	16 351	5 287	21 638	4,4 %	680,38 \$	9 983,2 \$
Laurentides	16 988	5,0 %	18 656	5 459	24 115	4,9 %	679,68 \$	11 546,4 \$
Outaouais	14 177	4,2 %	15 923	5 769	21 692	4,4 %	683,53 \$	9 690,4 \$
Abitibi-Témiscamingue	6 707	2,0 %	7 462	2 071	9 533	1,9 %	678,33 \$	4 549,5 \$
Nord-du-Québec	1 137	0,3 %	1 267	809	2 076	0,4 %	648,86 \$	737,8 \$
ARK ⁶	519	0,2 %	593	466	1 059	0,2 %	635,15 \$	329,6 \$
Central ⁷	8 628	2,6 %	8 664	11	8 675	1,7 %	572,45 \$	4 939,1 \$

Secteur Statistique, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, MESS, septembre 2006.

NOMBRE DE MÉNAGES AYANT REÇU UNE :

Tableau 1 - suite

Prestation de base uniquement (sauf Hébergés)	Taux de variation annuelle	Allocation mixte					Prestation de base Hébergés	SOUS-TOTAL		TOTAL Nombre de ménages	Période
		Allocation pour contraintes temporaires	Allocation pour contraintes sévères	1 adulte contr. sév. ou tempo.	2 adultes avec contraintes temporaires	Total Allocation mixte		au moins 1 adulte avec contraintes sévères	Taux de variation annuelle		
Nombre de dossiers actifs¹ au programme d'assistance-emploi											
134 654	-3,3 %	84 948	114 515	6 582	4 234	10 817	3 753	121 097	0,2 %	348 687	moyenne 2004-2005
132 896	-4,5 %	85 079	115 285	6 519	4 219	10 738	3 692	121 804	0,6 %	347 690	avril 2005
131 382	-4,8 %	85 137	115 535	6 477	4 194	10 671	3 682	122 012	0,8 %	346 407	mai 2005
128 146	-5,5 %	84 939	115 565	6 459	4 184	10 643	3 640	122 024	0,8 %	342 933	juin 2005
125 608	-5,9 %	85 044	115 537	6 413	4 149	10 562	3 624	121 950	0,8 %	340 375	juillet 2005
125 521	-5,6 %	85 030	115 599	6 438	4 153	10 591	3 588	122 037	0,9 %	340 329	août 2005
124 768	-5,5 %	84 443	115 516	6 419	4 105	10 524	3 577	121 935	0,9 %	338 828	septembre 2005
126 603	-5,3 %	80 547	115 698	6 350	4 051	10 401	3 313	122 048	1,0 %	336 562	octobre 2005
126 638	-5,2 %	81 180	115 980	6 366	4 010	10 376	3 325	122 346	1,3 %	337 499	novembre 2005
127 027	-4,9 %	81 480	116 159	6 358	4 021	10 379	3 487	122 517	1,3 %	338 532	décembre 2005
128 100	-4,7 %	82 263	116 519	6 430	4 074	10 504	3 507	122 949	1,3 %	340 893	janvier 2006
129 078	-4,4 %	82 803	116 557	6 395	4 011	10 406	3 534	122 952	1,2 %	342 378	février 2006
129 266	-3,8 %	83 256	116 862	6 381	4 012	10 393	3 560	123 243	1,2 %	343 337	mars 2006
127 919	-5,0 %	83 433	115 901	6 417	4 099	10 516	3 544	122 318	1,0 %	341 314	moyenne 2005-2006
128 099	-3,6 %	83 623	116 875	6 396	4 025	10 421	3 509	123 271	1,2 %	342 527	avril 2006
127 550	-2,9 %	83 341	117 046	6 382	4 011	10 393	3 491	123 428	1,2 %	341 821	mai 2006
124 872	-2,6 %	82 872	117 093	6 343	3 981	10 324	3 497	123 436	1,2 %	338 658	juin 2006
123 451	-1,7 %	83 058	117 082	6 315	3 978	10 293	3 517	123 397	1,2 %	337 401	juillet 2006
124 000	-1,2 %	83 300	117 100	6 300	4 000	10 300	3 500	123 400	1,1 %	338 200	août 2006 (e)
123 800	-0,8 %	83 100	117 100	6 300	3 900	10 200	3 500	123 400	1,2 %	337 700	septembre 2006 (e)
											octobre 2006
											novembre 2006
											décembre 2006
											janvier 2007
											février 2007
											mars 2007
125 295		83 216	117 049	6 339	3 983	10 322	3 502	123 389		339 385	moyenne 2006-2007 (e)

Proportion								Proportion			
											En juillet 2006
123 451	100 %	83 058	117 082	6 315	3 978	10 293	3 517	123 397	100 %	337 401	Nombre de ménages
36,6 %		24,6 %	34,7 %	1,9 %	1,2 %	3,1 %	1,0 %	36,6 %		100 %	Proportion
565,86 \$		686,01 \$	791,51 \$	978,66 \$	917,24 \$	954,92 \$	169,89 \$	801,08 \$		681,48 \$	Prestation moyenne versée

Situation familiale											
93 289	75,6 %	46 425	107 698	0	0	0	3 517	107 698	87,3 %	250 929	Personnes seules
3 226	2,6 %	2 057	3 215	5 404	3 094	8 498	0	8 619	7,0 %	16 996	Couples sans enfants
20 091	16,3 %	23 064	4 564	0	0	0	0	4 564	3,7 %	47 719	Familles monoparentales
6 665	5,4 %	11 096	1 595	911	884	1 795	0	2 506	2,0 %	21 151	Couples avec enfants
180	0,1 %	416	10	0	0	0	0	10	0,0 %	606	Conjoints d'étudiant

Type de résidence											
70 948	57,5 %	59 176	58 468	4 349	2 635	6 984	0	62 817	50,9 %	195 576	Logement et H.L.M.
47 175	38,2 %	18 362	52 967	182	239	421	0	53 149	43,1 %	118 925	Chambre et pension
1 340	1,1 %	316	357	0	0	0	0	357	0,3 %	2 013	Temporairement sans adresse ²
3 988	3,2 %	5 204	5 290	1 784	1 104	2 888	0	7 074	5,7 %	17 370	Propriété
0	0,0 %	0	0	0	0	0	3 517	0	0,0 %	3 517	En hébergement

Nouvelles admissions ³											
802	14,4 %	386	32	1	13	14	0	33	7,6 %	1 234	Fin des prestations d'a.-e.
1 083	19,4 %	286	18	1	5	6	1	19	4,4 %	1 394	Perte d'emploi sans a.-e.
375	6,7 %	131	7	0	3	3	0	7	1,6 %	517	Prestations d'a.-e. insuffisantes
2 260	40,5 %	803	57	2	21	23	1	59	13,7 %	3 145	Sous-total
202	3,6 %	288	24	1	2	3	0	25	5,8 %	526	Perte du conjoint
264	4,7 %	64	7	0	1	1	0	7	1,6 %	336	Fin des études à temps complet
949	17,0 %	426	112	12	18	30	5	124	28,7 %	1 523	Revenus insuffisants
52	0,9 %	62	7	0	2	2	0	7	1,6 %	124	En attente de revenus
1 858	33,3 %	632	205	5	21	26	45	210	48,6 %	2 776	Autres raisons
5 585	100 %	2 275	412	20	65	85	51	432	100 %	8 430	Nombre total
66,3 %		27,0 %	4,9 %	0,2 %	0,8 %	1,0 %	0,6 %	5,1 %		100 %	Proportion

Clientèle suppléée ⁴											
5 825	21,8 %	1 147	2 050	66	14	80	23	2 116	5,6 %	9 125	Allocations d'aide à l'emploi
196	0,7 %	57	188	7	3	10	2	195	0,5 %	453	Rev. de subventions salariales
14 779	55,2 %	9 753	4 102	513	858	1 371	21	4 615	12,3 %	30 026	Revenus de travail
641	2,4 %	616	202	28	40	68	0	230	0,6 %	1 527	Prestations d'assurance-emploi
985	3,7 %	91	0	0	0	0	0	0	0,0 %	1 076	Contribution parentale
6 450	24,1 %	21 220	28 726	3 539	2 013	5 552	254	32 265	85,9 %	62 202	Revenus d'autres sources
26 759	100 %	30 122	33 726	3 846	2 464	6 310	299	37 572	100 %	97 216	Nombre total distinct⁵
27,5 %		31,0 %	34,7 %	4,0 %	2,5 %	6,5 %	0,3 %	38,6 %		100 %	Proportion

Région											
1 982	1,6 %	1 313	2 359	275	130	405	1	2 634	2,1 %	6 060	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
2 561	2,1 %	2 086	4 461	381	143	524	7	4 842	3,9 %	9 639	Bas-Saint-Laurent
1 236	1,0 %	841	1 180	68	40	108	0	1 248	1,0 %	3 365	Côte-Nord
4 775	3,9 %	2 852	4 914	352	174	526	15	5 266	4,3 %	13 082	Saguenay-Lac-Saint-Jean
8 509	6,9 %	5 986	10 403	527	271	798	22	10 930	8,9 %	25 718	Capitale-Nationale
3 029	2,5 %	2 677	5 206	325	154	479	9	5 531	4,5 %	11 400	Chaudière-Appalaches
6 214	5,0 %	4 258	5 732	364	273	637	6	6 096	4,9 %	16 847	Mauricie
3 616	2,9 %	2 521	3 679	215	128	343	1	3 894	3,2 %	10 160	Centre-du-Québec
4 726	3,8 %	3 496	5 454	355	144	499	8	5 809	4,7 %	14 183	Estrie
14 859	12,0 %	11 174	16 172	887	476	1 363	6	17 059	13,8 %	43 574	Montérégie
37 499	30,4 %	20 823	20 980	760	830	1 590	20	21 740	17,6 %	80 912	Ville-de-Montréal
11 869	9,6 %	9 224	8 959	416	436	852	12	9 375	7,6 %	30 916	Montréal-Banlieue
3 223	2,6 %	2 347	3 358	165	142	307	0	3 523	2,9 %	9 235	Laval
5 165	4,2 %	3 812	5 097	364	223	587	12	5 461	4,4 %	14 673	Lanaudière
5 964	4,8 %	4 312	6 186	352	166	518	8	6 538	5,3 %	16 988	Laurentides
5 382	4,4 %	3 264	5 024	327	170	497	10	5 351	4,3 %	14 177	Outaouais
2 360	1,9 %	1 675	2 452	146	61	207	13	2 598	2,1 %	6 707	Abitibi-Témiscamingue
475	0,4 %	391	242	12	17	29	0	254	0,2 %	1 137	Nord-du-Québec
254	0,2 %	165	85	3	12	15	0	88	0,1 %	519	ARK ⁶
7	0,0 %	6	5 224	24	0	24	3 367	5 248	4,3 %	8 628	Central ⁷

Notes relatives aux tableaux 1 et 2

Tableau 1

1. Les dossiers actifs représentent les ménages ayant eu droit à une aide financière de dernier recours pour le mois considéré.
2. Désigne les personnes qui n'ont pas d'adresse fixe ou stable ou qui n'ont pas l'assurance d'un hébergement stable pour les 60 prochains jours.
3. Désignent le nombre de demandes de prestations d'assistance-emploi acceptées pour ce mois, qu'il y ait ou non versement pour le mois courant. Toutefois, un ménage nouvellement admis sera dénombré dans l'ensemble des ménages actifs seulement s'il a reçu une prestation. À partir d'avril 2006, la réduction du nombre de mois de délais avant de qualifier les statistiques d'officielles entraîne une baisse du nombre de nouvelles admissions.
4. Dossiers pour lesquels un revenu d'une valeur supérieure à 2 \$ est déclaré pour le mois.
5. Dénombre les dossiers distinctement (une seule fois), même si ces derniers déclarent plus d'un type de revenu pour le mois.
6. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
7. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. À compter de mars 2004, en raison de changements récents dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont dorénavant regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).

Tableau 2

1. Les adultes actifs représentent les conjoints qui composent les ménages ayant eu droit à une aide financière de dernier recours pour le mois considéré.
2. Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'ajout de la contrainte temporaire pour enfant handicapé entraîne une diminution du nombre d'adultes sans contraintes, d'adultes présentant une contrainte pour enfant à charge ou de ceux ayant une contrainte temporaire de la catégorie « autres ».
3. Comprend les personnes qui s'occupent d'une personne en perte d'autonomie, les responsables d'un foyer d'accueil, les personnes placées en résidence d'accueil et les personnes réfugiées dans une maison pour victimes de violence.
4. Personnes ayant atteint l'âge de 55 ans ou plus le mois précédent (sauf si elles font la demande de ne pas être classées « contraintes temporaires »).
5. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
6. Certains dossiers présentent une durée cumulative inférieure à la durée consécutive. Il s'agit d'enfants de familles prestataires ayant atteint l'âge de 18 ans et qui font une demande de prestation. La date d'admission de ces nouveaux prestataires est fixée à la même date que la date d'admission de leurs parents. Pour plus de précisions, consulter le lexique.
7. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
8. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. À compter de mars 2004, en raison de changements récents dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont dorénavant regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).

Définitions des termes utilisés dans le rapport

Adulte

Personne qui ne dépend pas d'un parent pour sa subsistance ou personne mineure qui a la charge d'un enfant, qui est mariée ou a déjà été mariée ou qui a obtenu une pleine émancipation par le tribunal.

Adultes ayant cumulé deux ans et plus sans interruption

Adultes prestataires qui présentent un nombre de mois de présence à l'aide de dernier recours supérieur ou égal à 24 mois depuis leur dernière date d'admission à l'assistance-emploi.

Aide de dernier recours

Aide financière octroyée dans le cadre du programme d'assistance-emploi aux personnes qui n'ont pas de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Elle comble la différence entre les besoins essentiels des ménages et les ressources dont ils disposent.

Allocation de soutien

Aide financière versée par la Sécurité du revenu aux personnes qui participent à un programme ou à une mesure d'aide et d'accompagnement social.

Aide financière accordée

On utilise le terme « prestation » pour désigner l'aide financière accordée en vertu de chacun des programmes (ex. : prestations d'assistance-emploi, prestations d'APPORT, etc.).

Allocation d'aide à l'emploi

Aide financière versée par Emploi-Québec aux personnes qui participent à certaines mesures actives ou d'insertion sociale.

Allocation mixte

Montant ajouté à la prestation de base du programme d'assistance-emploi lorsque les deux membres adultes qui composent la famille présentent des contraintes temporaires ou sévères à l'emploi. Avant octobre 1999, les familles comptabilisées dans cette catégorie regroupent les situations suivantes :

- les dossiers actifs du programme Soutien financier dont les deux adultes sont admis à Soutien financier;
- les dossiers actifs du programme Soutien financier composés d'un adulte admis à Soutien financier et d'un adulte classé apte non disponible;
- les dossiers actifs du programme APTE dont les deux adultes sont classés non disponibles.

Allocation pour contraintes sévères à l'emploi

Montant ajouté à la prestation de base du programme d'assistance-emploi lorsque l'adulte seul ou un membre adulte de la famille démontre, par la production d'un rapport médical, que son état physique ou mental est, de façon significative, déficient ou altéré pour une durée vraisemblablement permanente ou indéfinie et que, pour cette raison et compte tenu de ses caractéristiques socio-professionnelles, il présente des contraintes sévères à l'emploi l'empêchant de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Avant octobre 1999, les ménages comptabilisés dans cette catégorie regroupent les situations suivantes :

- les dossiers actifs dont l'adulte seul qui compose le ménage est admis à Soutien financier;
- les dossiers actifs composés d'un adulte admis à Soutien financier et d'un adulte du programme APTE classé non participant ou participant.

Allocation pour contraintes temporaires à l'emploi

Montant ajouté à la prestation de base du programme d'assistance-emploi lorsque l'adulte seul ou un membre adulte de la famille présente des contraintes temporaires à l'emploi. Avant octobre 1999, les ménages comptabilisés dans cette catégorie regroupent les situations suivantes :

- les dossiers actifs du programme APTE dont l'adulte seul qui compose le ménage est classé non disponible;
- les dossiers actifs du programme APTE classés mixtes composés d'un adulte classé non disponible et d'un adulte classé non participant ou participant.

Allocation reconnue

Aide financière versée par un tiers (personne, association, société ou organisme) à un prestataire du programme d'assistance-emploi et reconnue à titre d'allocation d'aide à l'emploi ou d'allocation de soutien.

Clientèle

On utilise le terme « prestataire » pour désigner la clientèle de chacun des programmes (ex. : prestataire d'assistance-emploi, prestataire d'APPORT, etc.).

Clientèle supplémentée

Tout adulte bénéficiant d'une prestation d'assistance-emploi et qui déclare un ou plusieurs revenus d'autres sources. On retrouve, par exemple, des allocations d'aide à l'emploi, des allocations reconnues, des revenus de subventions salariales, des revenus de travail à titre de salarié ou de travailleur autonome, des prestations d'assurance-emploi, une contribution parentale.

Conjoint d'étudiant

Adulte dont le conjoint étudie à temps plein au postsecondaire et bénéficie du programme d'aide financière du ministère de l'Éducation. Cette catégorie ne dénombre que des adultes seuls, puisque les besoins des enfants de l'un ou l'autre des conjoints sont assumés par le conjoint aux études.

Contribution parentale

Aide réputée fournie par les parents de l'adulte qui est reconnu dépendant de ceux-ci. La contribution parentale est établie en fonction de la situation financière et familiale et du nombre d'enfants à la charge des parents. Elle s'applique, s'il y a lieu, pendant une période maximale de trois ans.

Données officielles

Les données « officielles » sont produites à partir d'informations, colligées dans les systèmes, ayant fait l'objet de mises à jour pendant deux mois.

Durée de présence consécutive (sans interruption)

Nombre de mois écoulés depuis la dernière date d'admission à l'aide de dernier recours. Dans le cas d'un enfant de famille prestataire qui atteint l'âge de 18 ans et qui effectue une demande de prestations, la date d'admission de ce nouveau prestataire est fixée à la même date que celle de ses parents.

Durée de présence cumulative

Nombre total de mois, depuis janvier 1975, où un adulte a été présent à l'aide de dernier recours avec une aide financière, qu'il y ait eu ou non sortie de l'aide au cours de la période. Dans le cas d'un enfant de famille prestataire qui atteint l'âge de 18 ans et qui effectue une demande de prestations, la période retenue pour le calcul de la durée de présence cumulative débute au premier mois de versement de la prestation d'assistance-emploi au nouvel adulte prestataire. Par conséquent, certains jeunes peuvent présenter une durée consécutive supérieure à leur durée cumulative.

Enfant à charge

Personne qui ne doit pas être le parent d'un enfant à sa charge et qui doit dépendre, pour sa subsistance, soit d'un parent, soit d'un adulte qui en a la garde en vertu du jugement d'un tribunal. C'est une personne mineure, non mariée ou qui ne l'a jamais été, ou encore c'est une personne majeure qui fréquente un établissement scolaire et qui n'a pas de conjoint ou n'a jamais été mariée.

Estimations

Données arrondies à partir des données préliminaires pour refléter la situation du dénombrement « officiel » des prestataires de l'assistance-emploi.

Ménage

Appellation générale désignant un adulte seul ou une famille avec ou sans enfants. Seuls les ménages ayant reçu, au cours du mois, une aide financière de dernier recours sont dénombrés.

Nés hors du Canada

Toute personne qui n'est pas née au Canada. Il s'agit de personnes ayant acquis la citoyenneté canadienne, de personnes en attente ou ayant obtenu le droit de résidence au Canada ou encore de revendicateurs du statut de réfugié.

Nouvelles admissions

Demandes d'aide, déposées au cours du mois, pour lesquelles les ménages ont été identifiés comme admissibles à l'attribution initiale. Les ménages peuvent recevoir ou non une aide financière pour le mois de la demande. Ils peuvent être admis pour la première fois ou encore effectuer un retour à l'aide sociale.

Prestataire

Personne dont la subsistance est assurée par la sécurité du revenu. Par exemple, un couple avec trois enfants à charge représente cinq prestataires.

Prestation de base

Montant de base applicable à l'adulte seul ou au couple. Avant octobre 1999, les ménages comptabilisés dans cette catégorie regroupent les situations suivantes :

- les dossiers actifs du programme APTE dont l'adulte seul qui compose le ménage est classé non participant ou participant;
- les dossiers actifs du programme APTE, classés mixtes et composés d'adultes classés participants et non participants seulement.

Prestation de base Hébergés

Montant de base applicable à l'adulte hébergé admis dans un centre d'hébergement, d'accueil, hospitalier ou de réadaptation, de même qu'à un ex-détenu logé dans un établissement reconnu en vue de sa réinsertion sociale.

Prestation versée

Aide financière de l'assistance-emploi qui comprend la prestation de base, les allocations supplémentaires accordées selon le type de contraintes à l'emploi, les ajustements pour enfants à charge et pour la TVQ ainsi que les prestations spéciales. La prestation versée prend en compte également les éléments de réduction de l'aide versée, tels que les revenus, la valeur excédentaire des biens et avoirs liquides, les sanctions et le partage du logement. Cette donnée apparaît à titre indicatif seulement et ne représente pas la dépense officielle du Ministère dans le cadre du programme d'assistance-emploi. La Direction du budget et des opérations financières du Ministère assume le mandat de produire officiellement cette donnée.

Programme d'aide et d'accompagnement social

Programme visant à permettre aux prestataires du programme d'assistance-emploi de recevoir, dans le cadre de projets particuliers, un soutien et un accompagnement personnalisés pour les aider à entreprendre une démarche favorisant leur participation active à la société et les préparer adéquatement à participer à une mesure ou à un programme d'aide à l'emploi afin d'accéder au marché du travail.

Programme d'assistance-emploi

Programme visant à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes capables de travailler, à les inciter à entreprendre ou à poursuivre des démarches d'intégration ou de réintégration en emploi et à les soutenir pendant ces démarches. Il vise également à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui présentent certaines contraintes à l'emploi (sévères ou temporaires).

Revendicateurs du statut de réfugié

Désignent les ressortissants étrangers qui arrivent au Canada sans être passés par le processus régulier d'immigration, en revendiquant d'être reconnus comme réfugiés au sens de la Convention des Nations-Unies relative au statut des réfugiés, et qui veulent obtenir ainsi le droit d'établissement au Canada.

Scolarité

Correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus, ni sur le nombre d'années de scolarité complétées à l'intérieur de ce niveau.

Type de contrainte à l'emploi

Les prestataires de l'assistance-emploi sont identifiés selon trois catégories liées à la contrainte à l'emploi : sans contraintes, contraintes temporaires et contraintes sévères.

- Les adultes sans contraintes sont les adultes qui ne présentent aucune contrainte à l'emploi, temporaire ou sévère.
- Les personnes avec contraintes temporaires à l'emploi se retrouvent dans l'une des situations suivantes :
 - leur état de santé physique ou mentale les empêche, pour une période d'au moins un mois et de moins de 12 mois, de réaliser une activité d'intégration à l'emploi;
 - elles sont enceintes d'au moins 20 semaines;
 - elles ont à leur charge un enfant âgé de moins de cinq ans au dernier 30 septembre;
 - elles ont à leur charge un enfant affecté par un handicap physique ou mental et admissible au supplément pour enfant handicapé de la Régie des rentes du Québec;
 - elles ont atteint l'âge de 55 ans ou plus le mois précédent (sauf si elles font la demande de ne pas être classées « contrainte temporaire »);
 - elles se sont réfugiées dans une maison d'hébergement pour victimes de violence;
 - elles procurent des soins constants à une personne dont l'autonomie est réduite à cause de son état physique ou mental;
 - elles sont placées en résidence d'accueil;
 - elles sont responsables d'une résidence d'accueil reconnue en vertu de la loi sur les services de santé et les services sociaux;
 - elles sont responsables d'un foyer d'accueil lié par un contrat de services avec le ministère de la Sécurité publique.
- Les personnes avec contraintes sévères à l'emploi ont démontré, par un rapport médical, que leur état physique ou mental est affecté de façon significative, pour une durée permanente ou indéfinie.

Avant octobre 1999, les adultes prestataires sans contraintes regroupent les adultes aptes participants ou non participants, alors que les adultes avec contraintes temporaires sont représentés par les adultes aptes non disponibles. Quant aux adultes avec contraintes sévères, ils regroupent les adultes admis à Soutien financier ainsi que les adultes hébergés.

Depuis octobre 1999, les adultes hébergés sont distribués selon le type de contrainte qu'ils présentent.